LAGORCE

Bulletin municipal

Edition Juillet 2022

Artisans & Commerçants

L'ÉDITORIAL

Bruno Lavidalie
Maire de Lagorce

Chère Lagorçaise, cher Lagorçais,

Ces derniers jours, notre région a subi de gros orages accompagnés de grêles et de vent qui ont été particulièrement destructeurs :

- De nombreuses habitations avec les toitures détruites,
- Un nombre incalculable de véhicules impactés par des grêlons hors normes.
- Des animaux qui, eux aussi, ont subi ces précipitations avec parfois une fin malheureuse.
- La forêt fortement impactée et de nombreuses parcelles détruites.

Nous revoyons les mêmes images de désolation, gravées dans nos mémoires, suite à la tempête de 1999.
Le climat change et ce type de catastrophe risque d'être de plus en plus fréquent.

Il faut passer maintenant à la phase reconstruction avec les assurances, les expertises et les travaux qui risquent d'être longs car les artisans vont être débordés par l'immensité de la tâche.

Je dois vous transmettre de la part du SDIS et de son chef de centre de Coutras, un grand merci à toutes les personnes qui spontanément, une fois l'orage passé, ont pris les tronçonneuses, tracteurs et autres équipements pour commencer le déblaiement des routes et permettre le passage des véhicules et notamment celui des véhicules de secours.

J'associe également mes remerciements vers ces bénévoles qui m'ont appelé pour m'informer qu'ils allaient vers des zones bloquées en précisant qu'ils géraient la situation.

MERCI, merci à vous tous pour votre aide précieuse.

Depuis cette date, nos agents ont été sur les routes pour continuer le tronçonnage des arbres et des branches restées accrochées et qui peuvent à tout moment se décrocher.

Il y en avait des dizaines et des dizaines et il va falloir du temps pour tout sécuriser et nettoyer.

Pour certains arbres, nous n'avons pas pu intervenir directement à cause des câbles et l'intervention d'Enedis a été nécessaire.

L'énergie électrique a été rétablie après un travail important des agents d'Enedis. En effet plusieurs lignes haute tension avaient été détruites suite à la chute d'arbres sur le secteur de Montigaud et Laguirande.

De nombreux poteaux et lignes téléphoniques sont encore cassés. N'hésitez pas à appeler les services d'Orange avec le numéro du poteau concerné pour faciliter leur localisation. Le secrétariat de la Mairie peut prendre le relai si vous avez des difficultés pour ce signalement. Le travail est important, il se peut que cela prenne du temps.

Cette situation est exceptionnelle, et nous devons rester solidaire vis-à-vis de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Ces dernières semaines, nous avons eu des incivilités au niveau de l'école et de la Mairie (tags, graffitis, etc..) mais surtout un jet de pierre, en pleine nuit, en face de la chapelle de Montigaud, sur un véhicule dans laquelle une famille circulait en direction de Montguyon.

La conductrice et maman de deux enfants situés à l'arrière du véhicule, a été blessée au visage et au bras quand la pierre a traversé la vitre côté conducteur.

Comment peut-on jouer avec la vie des gens ?!

Un drame aurait pu se produire avec ce geste complètement fou !

Malheureusement, le ou les responsables de cet acte sont passés au travers du filet, mais j'espère vraiment que les remords hantent leurs nuits.

Comme je vous l'avais annoncé, nous avons travaillé avec le bureau d'étude du service technique de la CALI sur la mise en sécurité du village d'Ardouin. Le projet a été transmis au Centre Routier pour avis. Si le retour est favorable, nous pourrions envisager de faire un point de test au centre du village avec du matériel provisoire avant de réaliser les travaux définitifs. Ce test nous permettra de valider l'efficacité du projet et de pouvoir réaliser un contrôle du niveau de vitesse obtenu.

Il va de soi qu'un résultat négatif ne débouchera pas sur un investissement inefficace et coûteux.

La période estivale est là, et malgré la conjoncture actuelle, j'espère et je vous souhaite de profiter de quelques jours de vacances avec vos familles et amis.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Le Maire: Bruno Lavidalie

Bulletin municipal
Edition Juillet 2022

SOMMAIRE

Editorial	Page 2
Les dossiers du Conseil Municipal	Pages 3 à 6
Infos pratiques	Pages 7 à 15
Liste des artisans et commerçants	Pages 16 et 17
La vie associative	Pages 18 à 21
La vie du village	Pages 22 et 23
Fête Nationale	Page 24

Les dossiers du Conseil Municipal

Le budget 2022 - Séance du 08 avril 2022

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Section fonctionnement :

- Recettes = 1.011.888,41 €
- Dépenses = 838.798,41 €
- Résultat de l'exercice = + 173.090,00 €
- Résultat antérieur reporté = + 460.432,60 €
- **Résultat final = + 633.522,60€**

Section investissement :

- Recettes = 369.034,70 €
- Dépenses = 667.621,31 €
- Résultat de l'exercice = - 298.586,61 €
- Résultat antérieur reporté = 127.149,45 €
- **Résultat final = - 171.437,16 €**

Solde des restes à réaliser :

- Recettes = 75.314,75 € (DETR) ; 36.358,00 € (Subventions du conseil départemental) ; 24.086,83€ (Subvention SIE éclairage public)
- Dépenses = 2 955,00 € (Cimetière) ; 2.360,40 € (école PPMS) ; 8 603.40 € (Toiture du Bourg); 13 354,13 € (Frais d'étude) ; 6 789,45€ (travaux salle des fêtes) ;
- Résultat = 97 370 ,10 €

Besoin de financement: (- 171.437,16 €) + (97. 370 ,10 €) = - 74.067,06 €

- Affectation en investissement : - 74.067,06 €
- Report en fonctionnement : 559.455,54 € (633.522,60 € - 74.067,06 €)

EVOLUTION DES REPORTS EN FONCTIONNEMENT

2015	422 858,40 €
2016	411 425,37 €
2017	444 014,37 €
2018	537 545,61 €
2019	516 009,25 €
2020	460 432,60 €
2021	559 455,54 €

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2021

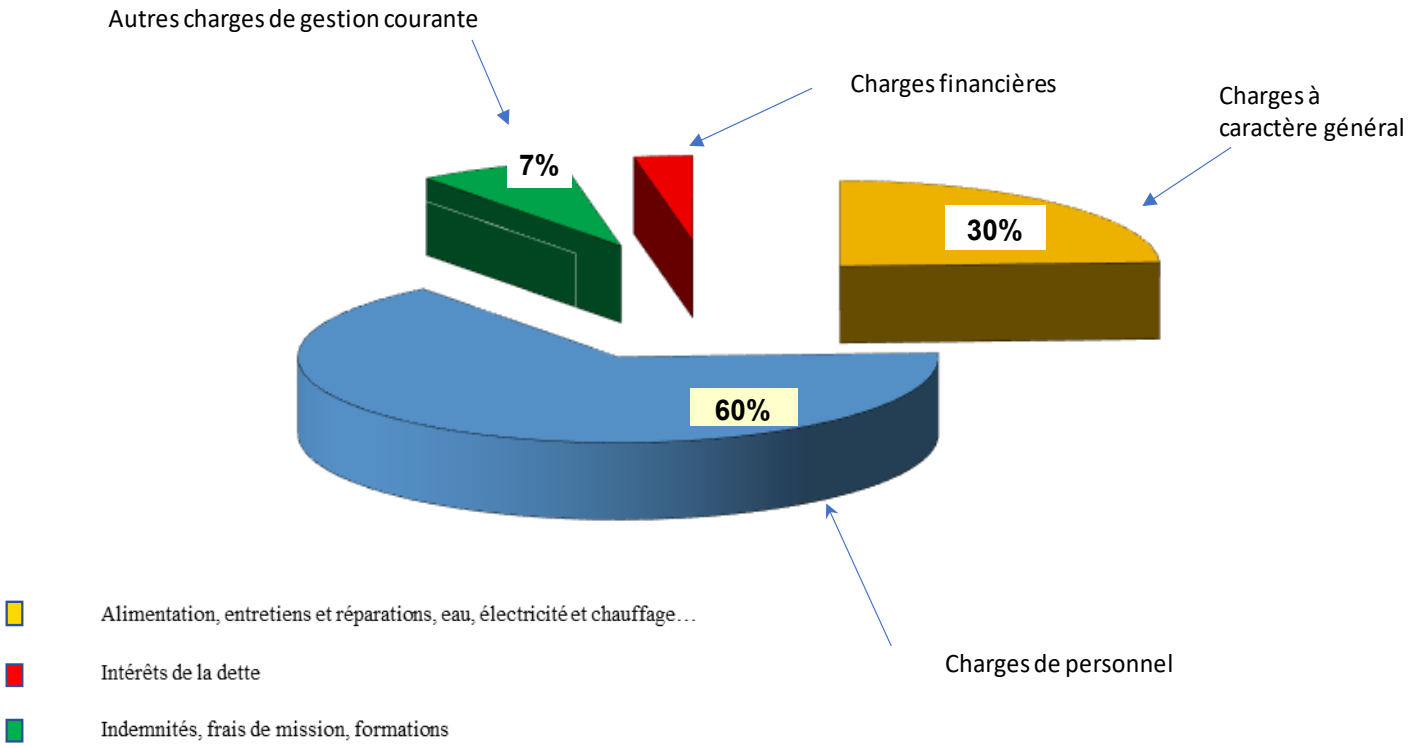

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2021

Bâtiments communaux :

- Réaménagement et extension de la salle des fêtes: 444 353,55 €
- Architecte: 24 011,38 €

Voirie :

- Travaux sur chaussées (route de La Cassinerie / route de La Brindille / route de La Fontenelle / route du Pas du Sable
- Réfection des parkings La Chapelle et Laguirande
- Réfection des arrêts de bus Mairie et Laguirande

Coût total des travaux: 45 743,04 €

Travaux d'éclairage public : 27 323,00 €

Immobilisations corporelles :

- Lampes LED école: 2 942,38 €
- Outillages de voirie: 1 559,00 €
- Rideaux salle des fêtes: 1 668,27€
- Mobilier salle des fêtes: 9 360 €

Installations générales – agencement:

- Alarme foyer communal : 1 619,76 €
- Travaux de toiture au bourg : 15 673,92 €

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES RECETTES

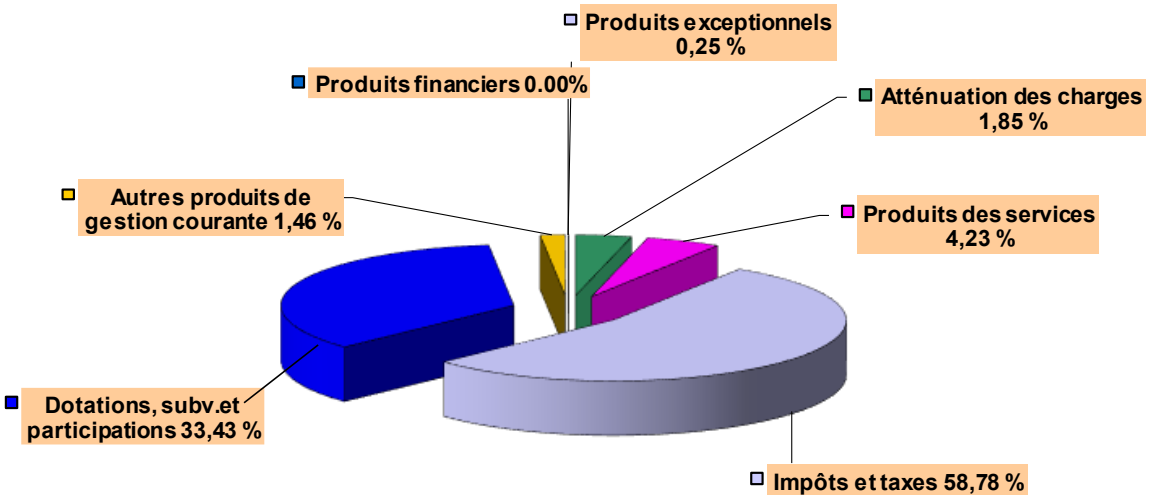

- DGF/dotation de solidarité rurale/ dotation nationale de péréquation/ participation des communes
- coupes de bois/ concession des cimetières/redevances d'occupation du domaine public
- remboursement sur la rémunération du personnel (SMACL/CPAM)
- revenus des immeubles (loyers et charges)

PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2022

Bâtiments communaux :

- Travaux d'isolation du groupe scolaire: 120 752,45 €

Subventions attendues :

DETR: 35 219,46 €

DSIL: 45.282,17€

Voirie :

- Travaux sur chaussée (Le Touron) : 15 501,60 €

Equipements :

- Sonorisation de la salle des fêtes : 10 624,05 €
- Ecran salle du Conseil Municipal : 2 788,03 €

Défense-incendie : 16 271 €

Matériel et Outillage de voirie : 20 000 €

Pour la 7ème année consécutive, sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal après en avoir délibéré, a voté une stabilité de la fiscalité communale pour l'année 2022.

Toutefois la taxe d'habitation et/ou la taxe foncière sur le bâti ou le non bâti peuvent évoluer en fonction des hausses ou diminutions des taux du département, de la Cali, de la valeur locative du bien, ainsi que des variations de taxes de ramassage des ordures ou de la GeMaPi.

Séances du 10 décembre 2021 et du 07 février 2022

Isolation du groupe scolaire

Dans le cadre de la lutte pour les économies d'énergie, le conseil municipal a validé la nécessité d'engager un vaste chantier de rénovation sur deux ans des salles de classes attenantes au bâtiment de la mairie ainsi que du bâtiment de la cantine. Les murs de ces bâtiments ne sont pas isolés et possèdent des menuiseries à simple vitrage. La chaudière au fuel qui alimente le bâtiment de la mairie est vieillissante et malgré un entretien régulier, son coût devient très onéreux en liquide et garde le risque d'une panne majeure.

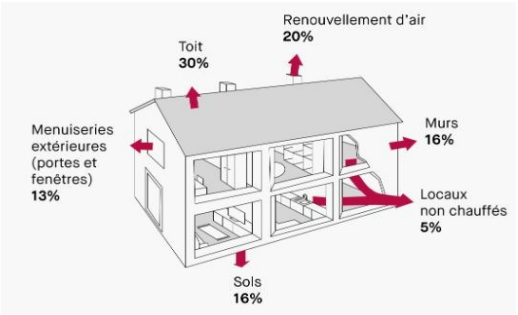

Les travaux envisagés la première année, en 2022, portent sur l'isolation complète, changement des menuiseries, portes et fenêtres, et isolation des murs de la mairie et de la cantine.

Alec
AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
MÉTROPOLE BORDELAISE ET GIRONDE

Une étude est en cours avec les services de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Gironde) dans le cadre du changement de système de chauffage du bâtiment de la mairie qui serait mis en service en 2023. Sans préjuger du système envisagé, le nouveau système de chauffage ne sera pas consommateur d'énergie fossile.

Création d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s

Répondant à la demande d'assistantes maternelles agréées exerçant sur la commune, souhaitant exercer différemment leur métier en rompant l'isolement de l'exercice à domicile, tout en garantissant la sécurité et la santé des enfants dans un local adapté, il a été acté la construction d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM).

Une MAM est un mode d'accueil répondant à des besoins innovants et spécifiques. Elle permet un accueil privilégié des enfants, à taille humaine et de proximité, socialisant et offrant un plus large choix d'activités.

L'étude de ce projet, qui devrait voir le jour fin 2023/ début 2024, répond à plusieurs critères. Cette MAM, classée en ERP5, sera construite à proximité de l'école au lieu dit « Le clos de la Chapelle » sur un terrain communal, basée sur la construction d'une maison individuelle de 150m², et pouvant recevoir trois assistant(e)s maternel(le)s recevant chacune (s) 4 enfants.

Espace de libre expression

Le bulletin municipal est l'un des principaux outils de la communication communale diffusé à l'ensemble des habitants.

Il vous est proposé cet espace de libre expression. Cet encart peut-être déposé directement à l'accueil de la Mairie où dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Cet encart qui peut être rédigé sur papier libre, devra indiquer le nom, prénom, n° de téléphone ou adresse mail de son auteur(e). Aucun document anonyme ne sera pris en considération.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible en mairie ou sur votre site communal www.lagorce33.fr

INFOS PRATIQUES…

NUMÉROS UTILES

Contact Mairie:
Tél: 05 57 56 05 30
@: mairie@lagorce33.fr
Gendarmerie de Guîtres:
Tél: 05 57 56 40 35
Urgences: 17 ou 112
Urgences médicales:
Sapeurs pompiers 18 - SAMU 15
Ou 112

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons qui ont ou qui vont avoir 16 ans doivent penser à se faire recenser en mairie dans le mois courant de leur anniversaire.

L'attestation de recensement, nécessaire pour l'inscription au permis de conduire, aux examens, leur sera délivrée à cette occasion.

INFO

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, en cas d'absolue nécessité, vous pouvez appeler le n°

07 64 43 49 52

Vacances scolaires année 2022/2023

Vacances d'été	**Du 07 juillet 2022 Au 01 septembre 2022**	**Vacances d'hiver**	**Du 04 février 2023 Au 20 février 2023**
Vacances de Toussaint	**Du 22 octobre 2022 Au 07 novembre 2022**	**Vacances de printemps**	**Du 08 avril 2023 Au 24 avril 2023**
Vacances de Noël	**Du 17 décembre 2022 Au 03 janvier 2023**	**Vacances d'été**	**08 juillet 2023**

A retenir
- Faire identifier son chien ou son chat est obligatoire. En cas de divagation, ceux non identifiés sont gardés pendant un délai franc de huit jours ouvrés. L'animal ne pourra être remis à son propriétaire qu'après avoir été régulièrement identifié. Et c'est le propriétaire qui en supporte les frais.
- Si, à l'issue de ce délai, l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière qui peut en disposer.
- Pour tous renseignements sur ces mesures: Chenil du Libournais
03 route du chenil - Saint Sauveur de Puynormand - 33660 - Tél: 05 57 69 69 88

Ma Commune Ma Santé

Mr Gérard FRANCOIS, référent local Ma Commune Ma Santé, la solution santé mutualisée dont la commune est partenaire, tiendra une réunion publique le **mercredi 07 septembre 2022 à 18h00** à la salle des fêtes de Laguirande.

ACTIOM Association loi 1901

Ma Commune Ma Santé, la solution santé mutualisée disponible sur l'ensemble du territoire.

Bulletin municipal de Lagorce - Edition juillet 2022. Bulletin édité par la mairie de Lagorce, 11 lieu dit Montigaud - 33230 Lagorce. Tél 05 57 56 05 30. Directeur de la publication: Mr le Maire. Photos: mairie de Lagorce. Dépôt légal: à parution.

GEND' MAIRIE

Gendarmerie nationale

Brigade territoriale de GUITRES

2022

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

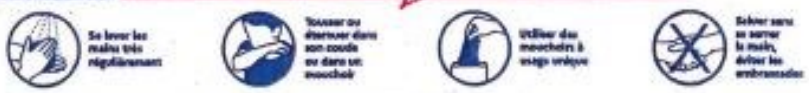

Suivez l'actualité et les alertes de la Gendarmerie COB de Coutras avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Votre brigade

Horaires Accueil du Public :
- Lundi-Mercredi-Vendredi :
09h00 – 12h00- 14h00 – 18h00
Horaires Accueil du Public :
-Mardi- Jeudi
09h00-12h00 – Fermeture Après midi
Horaires Accueil du Public :
-Fermeture le Dimanche

Tél : **(+33) 05 57 56 40 35**
mail : **bta.guitres@gendarmerie.interieur.gouv.fr**

Opération Tranquillité Vacances
Ce qu'il faut savoir

Si vous vous absentez pendant les vacances, les unités de la gendarmerie ou les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie ou du commissariat de police.

Quelques incontournables avant de partir :
- **Éviter les signes révélant son absence** *(courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique,...)* ;
- **Fermer correctement fenêtres et volets**
- **Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Dissimuler les biens attrayants.**
- **Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs** *(échelle, tournevis, outillage divers etc...)* ;
- **Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence.**

Agence Nationale des Titres Sécurisés
https://ants.gouv.fr/

L'ANTS vous accompagne dans vos démarches. Elle garantit et protège votre identité.
Elle contribue à la sécurité publique sur le territoire en assurant la délivrance et le contrôle des titres sécurisés.

Simple et sécurisé, le site de l'ANTS vous permet d'effectuer les démarches relatives à vos documents officiels tels que ***permis de conduire, passeport, Carte d'identité ou certificat d'immatriculation.***

Les solutions numériques : *Comodec, timbres dématérialisés, SIV, justif'adresse, simplimmat, etc.*

Un centre d'appel répond à vos questions:
du lundi au vendredi de ***7h45 à 19h*** *Samedi de* ***8h à 17h***

Contre les Cambriolages ayez les bons réflexes
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANTS

SDIS 33
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

AUTOUR DE MA MAISON

Les règles à respecter

JE DÉBROUSSAILLE POUR ÉVITER LA PROPAGATION DU FEU À LA FORÊT

Si vous êtes propriétaire ou locataire d'un terrain bâti ou non bâti situé à moins de 200 m de bois et forêts, vous devez respecter les obligations de débroussaillement et de maintien en état débroussaillé jusqu'à 50 m des constructions y compris sur les propriétés voisines.

Le débroussaillement est un moyen de protéger sa maison et ses proches.

Règles de débroussaillement (L135-2 et R163-3 du CF) contravention 4ème ou 5ème classe et amende pénale de 30 €/m² non débroussaillé après mise en demeure restée sans effet.

JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Il existe d'autres solutions (broyage, compostage,déchetterie).

JE N'INSTALLE PAS MON BARBECUE N'IMPORTE OÙ

Un barbecue doit être installé de façon stable, dans un espace dégagé et à l'abri de toute matière inflammable. Un moyen d'extinction (tuyau d'arrosage, extincteur...) doit être disponible à proximité afin d'éviter la propagation des braises suite à un coup de vent. Le sol ne doit pas favoriser la propagation éventuelle de flammes.

Ne pas allumer de lanterne chinoise

Ne pas allumer de feu d'artifice

Emploi du feu et incendie involontaire (L163-4 du CF) amende de 4ème classe et sanctions pénales. En cas de départ d'incendie, peines de prison de 6 mois à 3 ans.

LES ACTEURS DE LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE SONT :

les services de l'État, les DFCI, l'ONF, les SDIS et les communes.

DFCI AQUITAINE

LA DÉFENSE DE LA FORÊT CONTRE LES INCENDIES EN AQUITAINE (DFCI AQUITAINE) UN ACTEUR MAJEUR DE LA PRÉVENTION

La défense de la forêt contre les risques de feu consiste à aménager des pistes et leurs fossés, des points d'eau et des ponts, indispensables à l'intervention des sapeurs-pompiers. L'ensemble est cartographié. Ces infrastructures sont réservées aux sapeurs pompiers et aux professionnels pour entretenir la forêt.

Respectez-les

EN CAS D'INCENDIE
composez le 18 ou le 112

PENSEZ À VOUS RENSEIGNER SUR

www.gironde.gouv.fr, www.landes.gouv.fr, www.lot-et-garonne.gouv.fr et www.dfci-aquitaine.fr avant de vous rendre en forêt.

Leçon de choses: les champignons

L'évolution et l'origine des champignons sont encore très mystérieuses. Seules 2% des espèces actuelles sont identifiées.
Leur nature délicate rend les fossiles extrêmement rares et très difficiles à distinguer des autres micro organismes.
Une étude repousse l'apparition des champignons à au moins 715-850 millions d'années.
Il y a 450 millions d'années les premiers végétaux quittaient la vie aquatique grâce à un partenariat entre plantes et champignons.
La spore est la base du champignon, elle peut être considérée comme l'équivalent de la graine d'une plante.
Cette spore va germer et produire un filament microscopique. Généralement celui-ci va rencontrer un autre filament émis par une autre spore provoquant une sorte d'accouplement, qui n'est pas vraiment reproductif, si ce n'est que, se soudant l'un à l'autre, ils produiront un troisième filament. Celui ci va se ramifier jusqu'à produire une véritable toile près de la surface du sol.

Cèpe d'été (boletus aestivalis...

Lactaire délicieux (lactarius d...

Tricholome pied bleu ou Lepi...

CÈPE BRONZÉ

Le même phénomène se produit sous l'écorce des arbres morts.
C'est le mycélium qui va, sous certaines conditions favorables (atmosphérique, milieu...), s'agglomérer pour former une sorte de petite pelote.
C'est à partir de cette petite pelote que va se former le champignon.
Les champignons sécrètent dans leur environnement des enzymes digestives qui dégradent la matière organique en nutriments qu'ils absorbent.
Quelques variétés de champignons comestibles que l'on trouve en Gironde :
Le cèpe de Bordeaux - le cèpe bronzé - le cèpe d'été - le coprin chevelu - la girolle - la chanterelle - le lactaire délicieux - le pied bleu - la morille - le rosé - le marasme des Oréades - la coulemelle - le pied de mouton - le mousseron - la trompette de la mort sans oublier la truffe.

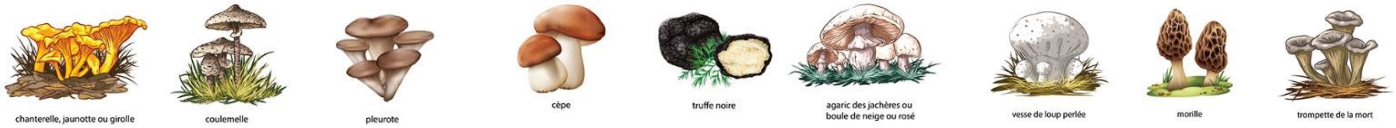

QUELQUES CONSEILS POUR RAMASSER LES CHAMPIGNONS

Eviter de cueillir des espèces que vous ne connaissez pas - Cueillez des champignons de taille adulte en bon état - Si vous ne savez pas si un champignon est comestible, demandez l'avis d'un spécialiste, pharmacien ou mycologue - Avec près de 30 000 espèces en France, la plus grande prudence est de mise.

Le chenil du Libournais

Créé par arrêté préfectoral du 17/11/1983, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Libournais est né d'une volonté de porter une réponse collective à une problématique spécifique à la divagation, en particulier, des chiens et des chats trop souvent visibles sur nos territoires communaux.

Regroupant initialement 53 communes, le SIVU compte à ce jour 122 communes situées, pour l'essentiel, dans l'arrondissement de Libourne, représentant une population de plus de 142 000 habitants.

Le SIVU est situé sur la commune de Saint Sauveur de Puynormand et est ouvert au public du lundi au samedi de 14h00 à 18h00.

Le montant de la contribution communale est de 0,78€ par habitant en 2022.

Quelques chiffres:

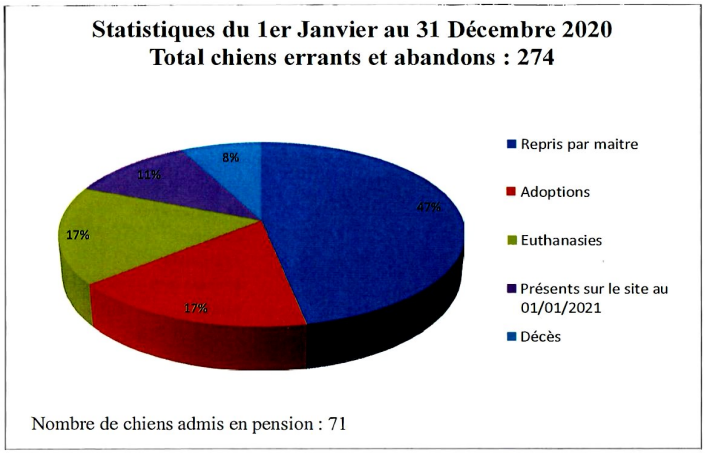

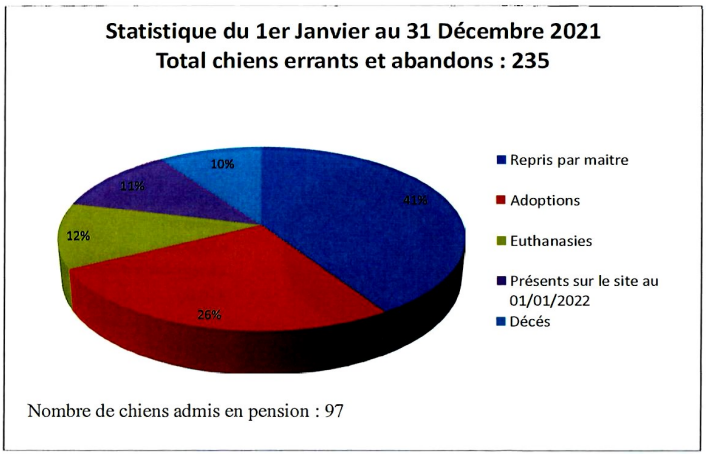

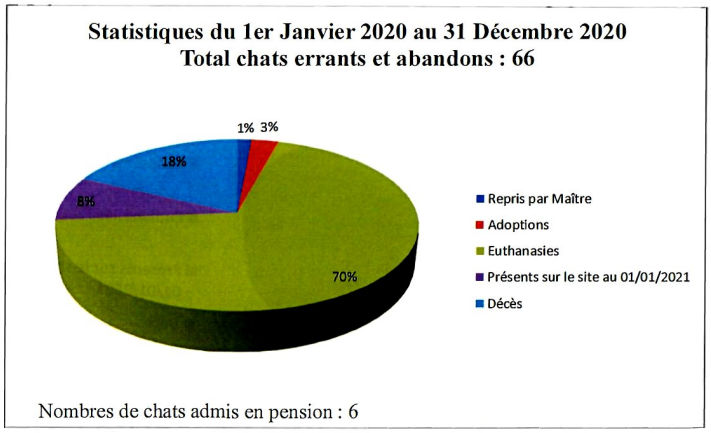

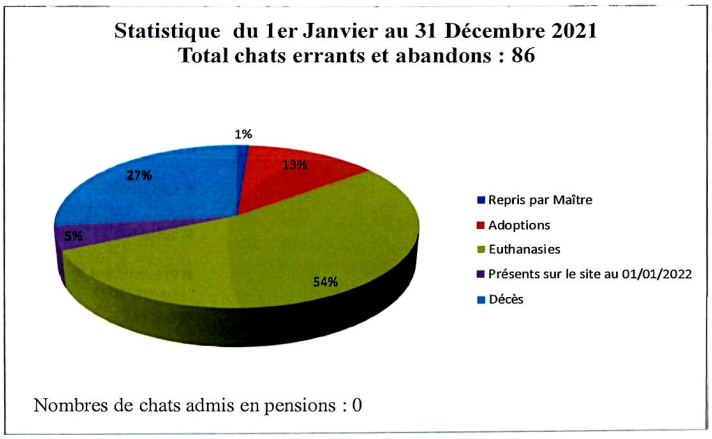

En 2021 le SIVU a recueilli 235 chiens errants sur le territoire dont 10 sur la commune de Lagorce.

Chaque année, et plus particulièrement au moment des vacances, nos amis chiens et chats sont abandonnés. Il faut rappeler qu'un animal n'est pas un objet dont on peut se débarrasser dès qu'il nous encombre. Nos amis font partie de la famille et ont une moyenne de vie de 12 ans pour un chien et plus pour un chat. Nous sommes donc responsables de leur bien être tout au long de leur vie. Ils sont nos meilleurs amis, et ils nous donnent beaucoup d'amour. Nous n'avons pas le droit de les laisser au bord de la route. Quand un chien ou un chat est abandonné, il va se retrouver au chenil, qui ne peut tous les garder. Beaucoup, s'ils ne sont pas adoptés par une autre famille, seront donc euthanasiés. Il faut en prendre conscience et ne surtout pas l'oublier. Alors de grâce, ne les abandonnez pas!

Pour tous renseignements:

Chenil du Libournais - 03 route du chenil - Saint Sauveur de Puynormand - 33660 - Tél: 05 57 69 69 88

http://www.chenildulibournais.net/

Marie Hélène Gérard

Le syndicat de rivière pour la gestion de la Saye, du Galostre et du Lary

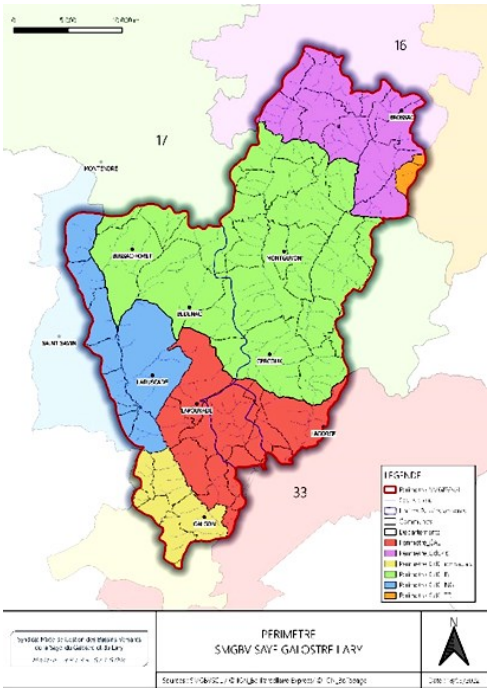

Le 01 janvier 2022, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary (partie Gironde) et le Syndicat Mixte du Bassin du Lary (Charente Maritime et Charente) ont fusionné. C'est désormais cette nouvelle entité fusionnée, le Syndicat Mixte de Gestion des Bassins Versants de la Saye, du Galostre et du Lary (SMGBV Saye Galostre Lary), qui s'occupe de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur les bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary (près de 800 km² répartis sur 3 départements : Gironde, Charente Maritime et Charente).
La compétence GEMAPI est détaillée dans le Code de l'Environnement.

Elle peut se partager en 4 grands axes :
PREVENIR : Surveillance et entretien régulier des cours d'eau et des ouvrages
INTERVENIR : Rétablissement des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques
PRESERVER : Maintien des espaces de fonctionnement des milieux aquatiques (zones humides, espaces naturels, champs d'expansion des crues…)
PROTEGER : Protection des biens et des personnes (digues, seuils…)

L'intervention du syndicat est toutefois strictement encadrée et se fait dans le cadre d'un plan pluriannuel de gestion approuvé par une déclaration d'intérêt général (arrêté préfectoral) ou dans le cadre de travaux d'urgence.

En effet, le SMGBV Saye Galostre Lary intervient sur la totalité de son territoire sur des cours d'eaux non domaniaux. Cela indique que les berges et le fond du lit appartiennent aux propriétaires riverains, qui restent, au regard de la loi, les premiers responsables du bon entretien des cours d'eau.

Il est ainsi important de rappeler les droits et devoirs des propriétaires riverains :

- Droit d'usage de l'eau : (Article R 214-5 du Code de l'environnement) Le riverain peut prélever de l'eau pour ses besoins domestiques (arrosage, abreuvage des animaux, ...) jusqu'à 1000 m3 par an. Un débit réservé doit être conservé dans la rivière pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent.

  Pour savoir si votre prélèvement nécessite une procédure de déclaration ou d'autorisation ainsi que pour connaître la valeur du débit réservé, prenez contact avec la police de l'eau ; Les missions de police de l'eau sont assurées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la police de la pêche est représentée par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).
- Droit de curage ou d'extraction : (Article L 215-2 du Code de l'environnement) A condition de ne pas modifier le régime du cours d'eau, le propriétaire peut disposer des matériaux déposés dans la partie du lit qui lui appartient (vase, sable, pierres). Selon l'importance du prélèvement, il peut être soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation auprès de la police de l'eau.
- Droit de pêche : (Article L 435-4 du Code de l'environnement) Le propriétaire riverain possède le droit de pêche sur sa propriété et peut l'exercer sous réserve de s'acquitter de la Cotisation pour la Pêche et les Milieux Aquatiques (taxe utilisée pour la protection des cours d'eau et des organismes vivants). En général, les propriétaires riverains cèdent leur droit de pêche à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA).
- Devoir d'entretien de la végétation, la protection des berges et l'accès à la berge : (Article L 215-14 du Code de l'environnement). Le propriétaire riverain est tenu d'entretenir la rive par l'élagage et le recépage de la végétation arborée, d'enlever les embâcles et les déchets flottants afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer le bon maintien des berges ainsi que de préserver le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

  Les travaux de protections de berges sont soumis à des procédures de déclaration ou d'autorisation à réaliser auprès de la police de l'eau.

Par ailleurs, en parallèle des compétences GEMAPI, le SMGBV Saye Galostre Lary assure également l'animation du site Natura 2000 « Vallées du Lary et du Palais ». Cette animation consiste à proposer aux propriétaires volontaires des actions à mettre en œuvre afin de préserver les milieux et les espèces remarquables du Lary et de son affluent le Palais.

Le SMGBV Saye Galostre Lary reste disponible auprès de toute personne pour tout conseil technique et/ou réglementaire.

Vous pouvez contacter M. Londeix Baptiste, Directeur du syndicat en charge des bassins versants de la Saye et du Galostre (06.74.30.58.75) ou Mme Dewaele Camille, technicienne en charge du bassin versant du Lary (06.72.77.56.72).

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site du syndicat: http://www.syndicat-saye.fr/

Ecurie Favereau

Préparer les poulains à devenir des chevaux de sport de haut niveau

Les Écuries Favereau à Lagorce, une famille passionnée de chevaux. Nicole et Jean-Marc Favereau et leurs filles, Marine et Lara sont champions de haut niveau de dressage.
Dès l'âge de quatre ans Nicole Favereau a voulu monter à cheval. Elle débute l'équitation à l'âge de 10 ans, À 12 ans elle décroche son 2 ème degré et participe à son premier concours international en saut d'obstacles.
En 1987 elle réalise enfin son rêve d'être instructrice d'équitation diplômée à Saumur.
Cavalière internationale de grand prix de dressage Nicole Favereau est une enseignante reconnue à très haut niveau. Elle a développé une approche pédagogique qui favorise l'interactivité entre coach et élève pour chaque couple cheval cavalier.

Ginsengue l'exceptionnelle jument alezane de Nicole Favereau, qu'elle a elle-même dressée, est arrivée à Lagorce à l'âge de deux ans.
Dès son arrivée sur les circuits Ginsengue a suscité l'admiration. Nicole Favereau partage aujourd'hui son temps entre le dressage des chevaux, la compétition, l'enseignement et l'entraînement de cavaliers de différents niveaux.

Nicole et Ginsengue

Jean-Marc Favereau a demandé à ses parents dès l'âge de 9 ans de l'inscrire au poney club. L'équitation est très vite devenue une grande passion. Il est champion de concours complet (dressage, saut d'obstacles et cross). Il est champion de France des chevaux de 7 ans avec Deauville de Hus un cheval des écuries.
Citons un récent concours : le National de Pompadour des 15 et 16 avril. Vendredi 15 avril pour la Pro 1A Nicole et Ginsengue remportent l'épreuve suivis de Marine et son cheval Souvenir.
Pour la Pro 2A Jean-Marc et Docteur Jekyll Z gagnent l'épreuve
Jean-Marc et Don Diego Z sont 2 ème de la Pro 3 préliminaire.
Samedi 16 avril Nicole et Ginsengue remportent l'épreuve Pro1. Jean-Marc et Don Diego Z gagnent également la Pro3 Grand Prix et donc le circuit régional.

Jean Marc et Docteur Jekyll

Marine et Deauville de Hus

L'équitation à haut niveau exige l'excellence des deux partenaires, l'Homme et le cheval.
Prochaine étape Le Mans pour un concours international.
Nicole et Ginsengue préparent les championnats du monde qui auront lieu cet été au Danemark.

Envie d'en savoir plus: https://www.ecurie-favereau.com/

Et page facebook: https://www.facebook.com/EcuriesFavereau/

D'une publicité subie à une publicité choisie !

Un grand nombre de publicités **non adressées** est distribué chaque semaine dans vos boîtes aux lettres pour finalement être jetées sans même avoir été consultées. Pour éviter ce gaspillage, les choses changent à partir du 1er septembre 2022.

Vous souhaitez consulter la publicité ?

NON

Je ne regarde pas les publicités, cela ne m'intéresse pas, je ne souhaite pas les recevoir : je n'ai rien à faire de particulier.

OUI

Plusieurs options s'offrent à moi :

- Je passe au catalogue numérique (sms, mail...)

ou

- Je récupère les catalogues directement à l'accueil de mon/mes magasins

ou

- J'appose un autocollant *Oui Pub* sur ma boîte aux lettres

Vous pouvez vous procurer cet autocollant :
- à l'accueil du pôle environnement de Saint-Girons ou Saint-Denis de Pile
- dans l'un des pôles recyclage du Smicval (adresses sur le site internet)
- en remplissant le formulaire de demande accessible sur le site internet, vous le recevrez ensuite par courrier.

Pour en savoir plus

SCAN ME

Contact : www.smicval.fr

OUI PUB — IMPRIMÉS NON ADRESSÉS ACCEPTÉS

smicval — ADEME

Mon calendrier de collecte : LAGORCE

Dec. 2022	Jeu. 01	Ven. 02	Sam. 03	Dim. 04	Lun. 05	Mar. 06	Mer. 07	Jeu. 08	Ven. 09	Sam. 10	Dim. 11	Lun. 12	Mar. 13	Mer. 14	Jeu. 15	Ven. 16	Sam. 17	Dim. 18	Lun. 19	Mar. 20	Mer. 21	Jeu. 22	Ven. 23	Sam. 24	Dim. 25 (Férié)	Lun. 26	Mar. 27	Mer. 28	Jeu. 29	Ven. 30	Sam. 31
Nov. 2022	Mar. 01 (Férié)	Mer. 02	Jeu. 03	Ven. 04	Sam. 05	Dim. 06	Lun. 07	Mar. 08	Mer. 09	Jeu. 10	Ven. 11 (Férié)	Sam. 12	Dim. 13	Lun. 14	Mar. 15	Mer. 16	Jeu. 17	Ven. 18	Sam. 19	Dim. 20	Lun. 21	Mar. 22	Mer. 23	Jeu. 24	Ven. 25	Sam. 26	Dim. 27	Lun. 28	Mar. 29	Mer. 30	
Oct. 2022	Sam. 01	Dim. 02	Lun. 03	Mar. 04	Mer. 05	Jeu. 06	Ven. 07	Sam. 08	Dim. 09	Lun. 10	Mar. 11	Mer. 12	Jeu. 13	Ven. 14	Sam. 15	Dim. 16	Lun. 17	Mar. 18	Mer. 19	Jeu. 20	Ven. 21	Sam. 22	Dim. 23	Lun. 24	Mar. 25	Mer. 26	Jeu. 27	Ven. 28	Sam. 29	Dim. 30	Lun. 31
Sep. 2022	Jeu. 01	Ven. 02	Sam. 03	Dim. 04	Lun. 05	Mar. 06	Mer. 07	Jeu. 08	Ven. 09	Sam. 10	Dim. 11	Lun. 12	Mar. 13	Mer. 14	Jeu. 15	Ven. 16	Sam. 17	Dim. 18	Lun. 19	Mar. 20	Mer. 21	Jeu. 22	Ven. 23	Sam. 24	Dim. 25	Lun. 26	Mar. 27	Mer. 28	Jeu. 29	Ven. 30	
Aou. 2022	Lun. 01	Mar. 02	Mer. 03	Jeu. 04	Ven. 05	Sam. 06	Dim. 07	Lun. 08	Mar. 09	Mer. 10	Jeu. 11	Ven. 12	Sam. 13	Dim. 14	Lun. 15 (Férié)	Mar. 16	Mer. 17	Jeu. 18	Ven. 19	Sam. 20	Dim. 21	Lun. 22	Mar. 23	Mer. 24	Jeu. 25	Ven. 26	Sam. 27	Dim. 28	Lun. 29	Mar. 30	Mer. 31
Jul. 2022	Ven. 01	Sam. 02	Dim. 03	Lun. 04	Mar. 05	Mer. 06	Jeu. 07	Ven. 08	Sam. 09	Dim. 10	Lun. 11	Mar. 12	Mer. 13	Jeu. 14 (Férié)	Ven. 15	Sam. 16	Dim. 17	Lun. 18	Mar. 19	Mer. 20	Jeu. 21	Ven. 22	Sam. 23	Dim. 24	Lun. 25	Mar. 26	Mer. 27	Jeu. 28	Ven. 29	Sam. 30	Dim. 31
Jui. 2022	Mer. 01	Jeu. 02	Ven. 03	Sam. 04	Dim. 05	Lun. 06 (Férié)	Mar. 07	Mer. 08	Jeu. 09	Ven. 10	Sam. 11	Dim. 12	Lun. 13	Mar. 14	Mer. 15	Jeu. 16	Ven. 17	Sam. 18	Dim. 19	Lun. 20	Mar. 21	Mer. 22	Jeu. 23	Ven. 24	Sam. 25	Dim. 26	Lun. 27	Mar. 28	Mer. 29	Jeu. 30	

Les restes alimentaires, Bio-déchets

Les recyclables, Papier & Emballages

ARTISANS - SERVICES

Assistantes Maternelles	BUNEL FAURE FURET LE BOUHELLEC LOPEZ-VICENTE MIRLANDE	Stéphanie Delphine Marie France Evelyne Stéphanie Audrey	9 Chemin de Queyron 4 ldt Sabrons 4 route de Coutras 6 ldt Maugarnit 4 ldt Clos de la Chapelle 5 ldt Chêne Blanc	05 57 49 28 62 05 57 49 10 45 05 57 47 49 93 05 57 49 28 34 06 83 20 95 40 06 34 53 32 23
Assistant informatique 33 Cours et maintenance informatique	DOUANGPHRACHANH	Sengdeuane	10, lieu dit La Ferletterie	06 86 92 21 23
Boucher	CABLOT	Jean-Michel	3 lieu dit Les Journaux	05 57 69 35 55
Broderies Créations Broderies sur tissus, cuirs, etc	GALOPEAU	Ghislaine	12 Chemin de Queyron	06.29.35.43.02
Coiffure à domicile	CARINE COIFFURE - Homme Femme Enfant			06.19.03.44.39
Conseillère indépendante en immobilier	VAVASSEUR	Stéphanie		06 31 61 74 96
Dépannage-Maintenance-Installation Informatique Conseils et services	CHAUVET	Philippe	1, lieu dit Frouin	06 26 68 29 65
Dentiste équin	LAURENT	Catherine	1 lieu dit Le Lary	06 22 32 24 34
Divertissement en attelage pour mariage, anniversaire, noël, promenade	DEBROUWERE	Bernadette et Michel		05 57 69 43 51
DM Vidange Fosse septique-Fosse toutes eaux-bac à graisse	MOUCHEBOEUF	Denis	18 lieu dit Le Brandart	05 57 69 42 44 06 26 61 12 73
Electriciens	ALVES DIMITRI ELEC SARL ESTAIT FERRET	Michel Bernard	26 chemin de Queyron 1 ldt Chêne Blanc 1 ldt Vignon 3 lieu dit Clairsienne	05 57 69 41 49 06 28 25 80 53 06 68 26 98 62 05 57 49 31 85
Famille d'accueil pour personnes âgées	DUCHADEAU FERREIRA	Myriam Isabelle	1 lieu dit Ripousset 23 ter Chemin de Queyron	05 57 49 35 30 06 79 43 61 29
Assistante de vie pour personnes âgées et handicapées	CAUVEZ	Sylvienne		06 78 84 31 91
Service à la personne	ALVES	Valérie	26 Chemin de Queyron	05 57 69 41 49
Les Fleurs du Marché Père et Fille	BRAILLON	Luc et Laurine	7 lieu dit Launay	06 21 85 44 13 06 76 44 75 72
Maçonnerie – Construction & rénovation SARL HPC Plan, Permis de construire, Maitrise d'oeuvre	MENARD	Jean Gérard	6 lieu dit Grammont	05 57 69 14 28 06 15 46 47 41
Menuiserie	CABLOT	Fabienne	15 lieu dit Vignon	05 57 74 64 50
Menuisier bois – alu – PVC Elagage – abattage d'arbres	GALOPEAU	Bruno		06 72 11 94 76
Menuisier PVC-Alu, terrasse bois, stores, dressing	GERBEAUD	David	1 lieu dit Eymard	06 78 28 86 18
Menuiserie PVC-ALU-BOIS	SARL FB Menuiseries		18 lieu dit Grand Rétiveau	07 60 33 62 73
Métallier – Tuyauteur Réparation-Fabrication tout type	GALLY SOUDURE		42 lieu dit Launay	06 07 38 46 43
MG Multi-Services Entretien des jardins Elagage / Abattage Débroussaillage – Petits travaux d'entretien de bâtiments	GORRICHON	Michael	14 lieu dit Maugarnit	06 84 99 44 67

GS TRANS'LOC Locations/Transports Mini-pelles-BRH-Godets inclinables-betonnière thermique etc….	GUIDER	Sulivan	35 lieu dit Le Brandart	06 14 12 60 79
Mécanique TP & automobile Atelier et domicile		Yohann		07.86.53.50.53
Montage et démontage d'échaffaudage	EIRL Mica Echaffaudage GAUGOY	Mickaël	3 lieu dit Vignon	06 84 94 49 84
Peintre-Décorateur	BARAT	Damien	24 lieu dit Launay	05 57 49 23 90
Peintre Int.Ext. Tapisserie - Pose de parquet	LAAGE	Sébastien	3 lieu dit Sourdieu	06.61.14.42.32
Peintre intérieur-extérieur Revêtement muraux, sols	DELOUBES	Sylvain	3 lieu dit Lapierre	06 72 16 12 27
Permis de construire Etudes et Plans	BUIGNES	Bernard	3 ldt Montigaud	05 57 69 51 37 06 22 16 68 36
Permis de construire-Extension-Rénovation-Aménagement-Dessinateur en bâtiment	DEBROUWERE	Bastien	2 lieu dit Gratte Chèvre	06 13 84 52 53
Platrerie sèche et traditionnelle - Plafonds cloisons neuf et rénovation	CATANANTY	Jérémy		06.22.43.42.04
Plombier - Zingueur	AVRIL	Thierry	10 lieu dit Font Rose	05 57 69 41 74
Plombier - Chauffage - Dépannage	AKM DEPANN		22 lieu La Croix	06 63 23 55 66
Pose alarme-Vidéosurveillance- Dépannage informatique	HAMARD	Mathias		06 82 54 12 19
Ressources.Formation.Conseil	MARCEAU	Sophie	6 lieu dit Le Bourdin	06.80.70.74.08
Traiteur	La Raphale des saveurs		2 lieu dit Dizet	06 34 54 41 44
Tous travaux bâtiments	PAUL	Alain	10 Chemin du Parking Fédéral	06 23 98 30 02
Travaux pour assainissements, accès, aménagement, murette, clôture	POIVERT	D&D	3 lieu dit La Ferletterie	06 22 01 13 45
Travaux viti-vinicoles Et environnement	DEBAT	Jean-Pierre	3 lieu dit Les Maines	05 57 49 22 16 06 14 22 58 07
Vente-Dépannage-Installation Antenne Satellite - Electroménager	ATM Services			07 86 01 39 42

PROFESSION LIBERALE

Cabinet d'infirmières	Mme SANTRE Mme RAPOSO			06 09 98 01 34

COMMERCES DIVERS

Boulangerie	BAFFOIGNE	Franck	15 rue Laguirande	05 57 49 08 36
Pizza à emporter	**Chez AdeTof**		Place de la Fête Le vendredi soir 18h-21h	06 22 62 53 23
Burger à emporter	**La P'tite Cabane**		Chapelle de Montigaud Samedi et dimanche soir	07 80 47 15 90

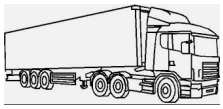

INDUSTRIES ET AUTRES ACTIVITES

Transporteur	COMBRONDE/ARNAUDIN Transports	5 lieu dit Les Grands Champs de Rétiveau	05 57 56 03 03
Carrière	SMELT	2 lieu dit Mathelin	05 57 49 32 29

Toutes les personnes exerçant une activité professionnelle sur la Commune de Lagorce, peuvent, si elles le désirent, paraître dans le prochain bulletin municipal en se faisant connaître à la Mairie.

La vie associative

ACPG-CATM Lagorce

BILAN DES ACTIVITES DU 1er SEMESTRE 2022
DE LA SECTION DES ACPG-CATM DE LAGORCE

Régil Lavidalie, notre camarade et ancien président de la section, nous a quitté début janvier. Nous étions nombreux à ses funérailles au cours desquelles les honneurs militaires lui ont été rendus.

L'assemblée générale a vu la reconduction du bureau pour 2022. Notre section compte à ce jour 13 adhérents dont 6 anciens d'Algérie, 1 Opex et 6 sympathisants. Au cours de cette assemblée a été votée la nécessité de changer notre drapeau qui date de 1993. Un loto sera organisé par la section au mois de septembre 2022.

Le 19 mars, jour du 60ème anniversaire des Accords d'Evian, une plaque commémorative en mémoire de tous les combattants d'Afrique du Nord, a été inaugurée au monument aux morts de la commune. Cette plaque, repère visuel, sera le témoin pour nous rappeler ceux qui ont combattu pour la France en faisant leur devoir.

A l'issue de la cérémonie, le public nombreux a participé à un moment de convivialité au cours duquel leur a été présenté le nouveau drapeau de la section.

Commémoration du 08 mai 1945

Ce 08 mai à Lagorce comme dans la plupart des communes françaises, la municipalité et l'association des anciens combattants ont organisé une cérémonie pour se souvenir du 08 mai 1945. Une date qui marque la fin de six années de combat sur le sol européen.

C'est devant le monument aux morts de la commune que s'étaient rassemblés des élus, des anciens combattants et quelques habitants pour se souvenir.

Cette commémoration fut l'occasion pour le président de l'association des anciens combattants de la commune, de présenter le nouveau drapeau que portait fièrement le nouveau porte-drapeau de l'association, Alban 16 ans lycéen, résidant Lagorçais, qui se destine à une carrière militaire.

Aujourd'hui, les commémorations restent le domaine quasi-réservé d'associations d'anciens combattants. Ce jeune Alban est une exception. Il est loin le temps où les enfants venaient accompagnés de leurs parents ou de l'instituteur pour se souvenir de celles et ceux qui sont morts pour défendre leur pays, que ce soit le 08 mai ou le 11 novembre. N'oublions jamais ces femmes et ces hommes qui se sont battus pour la paix et la liberté. Ce sont des biens précieux .

Après le verre de l'amitié offert par la municipalité, et comme d'habitude en bon gaulois qui se respecte, nous étions nombreux à partager un moment de convivialité à La Terrasse d'Eole pour clôturer cette journée

Rappel: loto de la section le 18 septembre « on compte sur vous »

11 mai à St Laurent d'Arce: Assemblée générale départementale des ACPG-CATM

Le bilan vous sera exposé lors de notre prochaine AG. Les grandes lignes à retenir sont l'absolue nécessité de recrutement d'OPEX et de sympathisants (4900 adhérents en 2000, 1635 en 2021), ainsi que d'évoluer vers l'autonomie des sections avec des règles de gestions simplifiées (un grand pas en avant).

Michel Allard

AMICALE LAÏQUE

L'amicale Laïque de l'école de Lagorce est une association qui regroupe des parents d'élèves de l'école de Lagorce. Ils donnent de leur temps afin d'organiser des manifestations. Le but est de récolter des fonds qui serviront à financer des activités éducatives et pédagogiques proposées par les enseignants ou par l'association, aux enfants de l'école de notre commune.

Notre mission est que plusieurs activités et sorties, gratuites ou le moins cher possible, soient proposées aux enfants.

Plusieurs ventes ont eu lieu au cours de l'année, comme la vente de sapins et de fleurs pour Noël, les sacs isothermes confectionnés à partir des dessins des enfants, ou encore les chocolats de Pâques. Ces ventes ont permis de subventionner des activités et de nouveaux équipements.

Avec le contexte sanitaire , les enfants de maternelle et de primaire n'ont pas pu effectuer de sortie scolaire. Néanmoins, l'Amicale Laïque s'est vu le plaisir d'offrir des structures de jeux qui égaient les cours de récréations et qui depuis sont investies par les enfants.

Cette année, les membres de l'Amicale Laïque ont eu le plaisir de proposer aux enfants plusieurs manifestations :

- -Les bénévoles de l'Amicale Laïque sont venus à l'école pour célébrer Halloween et animer des jeux dans la cour d'école pour tous les élèves de maternelle et de primaire. Nous avons également sollicité les artistes en herbe de l'école de Lagorce qui ont bien voulu exposer leur œuvre pour décorer la cour.
- -Un après-midi de fête a été proposé le dernier jour d'école de décembre et les écoliers ont eu la joie de voir le Père Noël à l'école de Lagorce. Chaque enfant s'est vu remettre des présents dont de magnifiques chaussettes de Noël confectionnées par Amandine garnies avec des chocolats.
- -C'est sous le soleil de mars que le carnaval a ravi les petits et les grands autour de divers stands d'animation. On a pu voir des super-héros, des princesses, des supers-méchants ainsi que des pirates …. Nous avons offert pour la joie de tous, un spectacle de magie. Ces derniers étaient ravis de repartir avec des épées en ballon. Pour clôturer ce merveilleux après-midi, Monsieur Carnaval a été brulé comme le veut la tradition.
- -Le 15 avril, l'association a organisé un loto qui a rassemblé plusieurs générations dans une ambiance chaleureuse. De nombreuses personnes ont répondu à l'invitation avec l'espoir de décrocher un des lots mis en jeux.

Nous tenons à remercier les parents, les habitants de Lagorce, les entreprises, les enseignants ainsi que la Mairie et son personnel qui ont apporté leur aide pour rendre ses manifestions réalisables et qui ont ainsi participé à donner le sourire à nos enfants.

L'Amicale Laïque, en collaboration avec les enseignants, était présente à la fête emblématique de la fin d'année scolaire… **<u>La kermesse</u>** ! L'évènement s'est déroulé le vendredi 1er juillet devant un public nombreux.

<u>Les membres du bureau :</u>

Présidente : Mme BRUN Cyndie

Vice-présidente : Mme ROUSSET Christelle

Trésorière : Mme PODDANY Aline

Vice Trésorière : Mme OBIN Séverine

Secrétaire : Mme ANGLARS Jennifer

LES ARCS– EN—CIEL

Les Arcs-en Ciel ont commencé leurs prestations de la saison !

Quelques apparitions sur la commune, la fête locale et le repas du club rando au Maine Pommier.

Nous sommes toujours ravis de voir autant de personnes venir admirer les jolies chorégraphies travaillées par nos majorettes.

Un club avec une ambiance sympathique, des chorégraphies sur des musiques rythmées et ambiancées. Un plaisir pour nos adhérentes de manier toutes les techniques du bâton et des pompons.

Nous préparons une rentrée pour la saison prochaine au top ! Pas mal de changements 😉

N' hésitez pas à faire les curieux et venir vous renseigner auprès des dirigeants.

Mme BARBE Lydia

MANIFESTATIONS 2ÈME SEMESTRE 2022

JUILLET

Samedi 09	Anniversaire Lagorce Rando - 12h00 - Salle des fêtes.
Jeudi 14	Fête Nationale - Stade - Marché gourmand & animations
Dimanche 24	Sardinade - Gardon de Laguirande - 12h00 - Parking Fédéral

SEPTEMBRE

Dimanche 18	Loto des Anciens Combattants - 14h00 - Salle des fêtes
Dimanche 25	Vide grenier Société des Fêtes - Journée - Parking de la fête

OCTOBRE

Dimanche 16	Loto des Anciens – 14h00 – Salle des fêtes
Samedi 22	AG DFCI - 09h00 - Salle des fêtes
Dimanche 23	Octobre Rose - Activités et horaires à définir
Mercredi 26	Halloween Amicale Laïque – 14h00 – Salle des fêtes

NOVEMBRE

Vendredi 04	AG des Piégeurs de Gabaye - 18h30 - Salle des fêtes
Mercredi 11	Cérémonie du 11 novembre - 10h30 - Monument aux morts
Samedi 19	Repas fin d'année de Lagorce Rando – 19h00 – Salle des fêtes

DÉCEMBRE

Jeudi 08	Repas de fin année des Anciens – 14h00 – Salle des fêtes
Samedi 17	Repas fin d'année de la pêche – 19h00 - Salle des fêtes

Octobre rose

Octobre Rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet évènement est le ruban rose.

Très médiatisée à la TV, sur les chaines de radio, en entreprises, cette campagne est organisée dans beaucoup de communes. Cette année, la commune de Lagorce et plusieurs associations communales s'investissent dans cette campagne. Randonnée, concours de belote, concours de pétanque,….plusieurs animations vous seront proposées pour participer à cette journée de mobilisation nationale.

Nous préciserons l'ensemble des activités proposées via les associations de la commune, le site internet et l'application PanneauPocket.

RETENEZ LA DATE DU DIMANCHE 23 OCTOBRE POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS

La vie du village

État civil

NAISSANCES:

BRIAND Luccia
COQUILLEAU Aliénor
DUCOUSSO Amaya
FERRACHAT Lou
GUIDER Juan
LAAGE Emma
MOREAU LAGORCE Elliot
TAUZIN MULLER Jeanne

DÉCÈS

M. BARBE olivier
M. BOUKHEDIMI Redouane
M. CNUDDE Jean Pierre
M. FORGEREAU Raymond
M. CANTELOBRE Yves

Les travaux

Dernière tranche de réfection de la toiture de l'ancienne école

Travaux d'installation d'une antenne 4/5G derrière le nouveau cimetière

Aménagement du local du stade pour les festivités

Dernière Minute

Nous venons de vivre un phénomène météo exceptionnel qui risque malheureusement d'être de plus en plus fréquent. Canicule, grand froid, tempête, vos élus se mobilisent pour rester en contact avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Pour ne pas rester seul devant ces évènements, mais également pour pouvoir vous protéger, contactez le secrétariat de la mairie pour laisser vos coordonnées. **Cette démarche restera strictement confidentielle**.

Cette année encore, le Père Noël a fait étape à Lagorce pour faire reposer ses rennes fatigués par un si long voyage. Il en a profité pour faire le tour du village à la rencontre des enfants mais aussi des grands. Tous l'ont salué en espérant le revoir en décembre 2022.

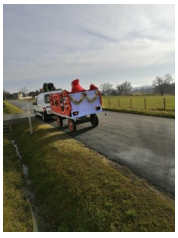

Depuis 2020, en fin d'année, la mairie organise la distribution des colis gourmands aux personnes de plus de 80 ans, un petit geste qui apporte du réconfort à l'approche des fêtes. Les élus ont effectué la tournée des personnes concernées pour prendre également de leurs nouvelles. L'accueil est toujours chaleureux et parfois émouvant car ces moments conviviaux manquent souvent aux personnes âgées.

Le 20 mars, la salle des fêtes était comble pour accueillir le carnaval de l'école. Après les animations, comme le veut la coutume, le bonhomme carnaval a subi l'épreuve du feu.

Le dimanche 20 mars s'est déroulée la sélection régionale de nage en eau vive avec palmes. La course est partie du bac de Sablons, pour rejoindre après un parcours de 5 kms sur la Dronne la commune de Coutras.
38 compétiteurs de toute la région ont participé à cette épreuve.

Vous les croisez régulièrement, indispensables à la vie de la commune; Qui sont nos employés communaux?

Véronique - Laurence - Mélody

Les secrétaires

Les agents spécialisés des écoles maternelles

Corinne - Roselyne

Valérie - Gigi - Virginie –Marjorie - Sylvie

Les agents scolaires et périscolaires

Les agents des services techniques

Joël - Théo - Franck - Didier

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET 2022

Marché Gourmand

Animé par

David AND CO

LAGORCE

AU STADE DE MONTIGAUD

A partir de 14h00 :	Tournoi de belote sous chapiteau (Inscriptions à partir de 13 heures 30).
A partir de 14h30 :	Concours de pétanque
	Crêpes et merveilles dans l'après-midi.
	Défilé de Majorettes
A partir de 19h30 :	Bal populaire gratuit

Buvette

Renseignements : Mairie de Lagorce 05 57 56 05 30

(PRÉVOIR VOS COUVERTS, ASSIETTE ET VERRE)